

Delémont, le 2 novembre 2006

Sekretariat 031 322 26 55
Direktwahl 031 322 26 63
FAX 031 323 02 63
Referenz wil

Gegenstand: 70. Plenarsitzung
Ort: Kaspar-Escher-Haus, kant. Verwaltung Zürich
Datum: 31 Oktober 2006, 10h15

Protokoll

Teilnehmer: *Präsident Alfred Bollinger*
Mitglieder Remo Breu, Athos Pilotti, Hanspeter Rüedi,
Kurt Ryf, Philippe Sandoz, Andreas Schild,
Pierre Simonin, Franz Walder, Markus Wildisen

Entschuldigt: -
Traktanden

1. Protokoll der 69. Plenarsitzung vom 1. Juni 2006
2. Prioritäten Arbeitsprogramm (immerwährendes Traktandum)
3. Landwirtschaftliche Planung (Orientierung über die laufenden Arbeiten)
4. Erhalt von Drainagen (Vortrag F. Zollinger an der IRL-Tagung)
5. Stand der Bewässerung und Bewässerungsbedürftigkeit (Umfrage BLW, Studie Kt. GR)
6. Verwendung von Asphalt-Granulat im Wegunterhalt
7. Kosten von Submissionsunterlagen
8. ASV-News
9. Verschiedenes und nächste Sitzung

Protokoll: Pierre Simonin

1. Protokoll der 69. Plenarsitzung vom 1. Juni 2006

Das von Andreas Schild verfasste Protokoll wird verdankt und genehmigt.

2. Prioritäten und Arbeitsprogramm

Die Prioritätenliste vom 16. März 2006 wird nicht verändert.

3. Landwirtschaftliche Planung: Orientierung über die laufenden Arbeiten

Andreas Schild a envoyé un document en courrier électronique daté du 27 octobre 2006 pour donner l'état des travaux. Il précise en particulier:

- les discussions ont pris plus de temps (l'état d'aujourd'hui aurait déjà dû être là à fin mars 06);
- l'ampleur des travaux a été sous-estimée; l'AG a mis du temps pour se retrouver au niveau de la réflexion, ce qui est normal; le BG a doublé au niveau du nombre et cela a donné plus de débats; toutefois il en résultera un travail de meilleure qualité et avec une meilleure acceptation;
- il y a eu un peu des tensions entre MF et AL et le BG a dû parfois faire "l'arbitre";

-le module 2 arrive à un stade quasiment final et se présente bien (lisibilité, structure); il servira de modèle pour les autres modules;

-suite du programme: voir feuille; l'objectif est une présentation avec conférence de presse (le matin du premier jour) à l'assemblée ASASCA 07;

-s'il y a des remarques pour la partie 1, si possible aujourd'hui ou par mail au plus vite;

-concernant les frais et les dépassements, des commentaires sont attendus.

HPR a un bon sentiment de ce qui va sortir en fonction de l'élargissement du nombre de personnes qui travaillent sur ce projet; qu'en est-t-il du côté de l'OFAG du caractère obligatoire ou non-obligatoire d'une LP; pour les AFI, une LP est importante; il faudrait faire un bon usage du document qui sortira.

FB pense que ce retard n'est pas grave; on en prend note.

Partie 1

FB pense qu'il y a encore un peu trop de pub pour les AFI et que le document est encore un peu trop long.

KR voit une nette amélioration; on se plaint trop que l'agriculture a été négligée; éviter le terme "Selbstzweck" à la fin à la page 10!

HPR fait remarquer que cette plainte correspond à la réalité; on doit monter aux autres milieux l'importance de cette LP; pour les titres, c'est vrai qu'il y a des choses à améliorer; un professionnel devrait être intégré pour la forme finale, mais le fond joue bien maintenant.

MW pense que le document est un peu long pour une introduction; on devrait pouvoir réduire un peu sans perdre dans la substance; pour OFAG, c'est évident que pour une grande AFI, il y aura obligatoirement une LP (à voir le niveau d'approfondissement de cas en cas), mais l'OFAG ne peut pas obliger les autres promoteurs de projets; dans les EIE, les responsables de la protection des sols du Canton de Berne disent que l'impact des projets sur l'agriculture est négligé; il est donc juste de "se plaindre"; il y a quelques répétitions que l'on pourrait éviter.

RB: nous avons un nouveau produit LP et il est essentiel de montrer ce que peut apporter cet instrument.

Discussion: ok pour une lecture à la fin par un spécialiste de la communication:

Module 2

AS: comme il est présenté, ce module servira de modèle pour les autres modules.

Discussion: on peut poursuivre dans cette ligne.

Finances

AS: il a reçu une communication récente de MF lui annonçant une plus-value; il n'y a pas eu de discussion à ce sujet dans l'AG; la formule d'attribution de mandat était un forfait avec un montant plafond (100'000.-); il y a des éléments objectifs qui montrent qu'il y a eu un travail supplémentaire.

Discussion: MF doit faire un point de situation, ce qui a été fait, ce qui doit encore être fait. Il y a eu des suppléments justifiés et il y en aura encore, lesquels seront indispensables pour avoir un produit présentable; il faut une nouvelle situation comprenant tout (aussi par ex. la lecture par un spécialiste); le comité ASASCA devra être avisé au plus vite; ce n'est donc pas un nient, mais il faudra bien argumenter! AS fait le point et c'est KoBo qui devra décider dans un premier temps (év. par mail).

Programme

MW: une conférence de presse sera de toute manière prévue pour la prochaine assemblée ASASCA (cela se fera systématiquement à l'avenir, en collaboration avec le Canton qui reçoit); le calendrier paraît trop optimiste; il ne faut pas se fixer et garder une sortie de secours.

AS: c'est important d'avoir un calendrier avec des échéances pour les mandataires (garder une certaine pression).

MW: pour la présentation on peut imaginer une solution comme BALU.

AS: la première partie devrait être imprimée et bien répandue sous cette forme; pour les modules, on peut exploiter au mieux internet.

Discussion: on ne cherche pas à faire du business avec ce projet; le plus important est que ce document ce répande et qu'il soit appliqué; on retient la solution d'une brochure pour la partie 1 qui comprendra encore quelques schémas (donnant envie de découvrir les modules); l'ensemble sera sur internet.

PS: important que USP et ASPAN puissent s'identifier à cette démarche.

AS: on attend la consultation et on regarde l'écho.

Communication de AS à AG suite à séance (mail du 2.11.06):

Liebe Kollegen

eine kurze inhaltliche Rückmeldung aus der Kommission Bodenverbesserungen vom 31.10. zum 1. Teil:

1. Allgemein wird die Version 08 inhaltlich und vom Verständnis her gelobt.

2. Die Überschriften gaben Anlass zu Diskussionen, wie in der BG-Sitzung, insbesondere:

-- Kasten S 5: Meliorationen: unentbehrlich ersetzen (z.B geeignet oder optimal oder noch etwas gescheiteres; Anm. sda)

-- S 10: Landw. Planung ist kein Selbstzweck: "Selbstzweck" meiden, v.a da als letzter Abschnitt, hier sollte eine positive Formulierung gewählt werden.

3. Bei der Auslegeordnung über die Landwirtschaft S. 3 und 4 Wiederholungen und sich widersprechende Aussagen vermeiden (v.a. gemeint ist Widerspruch zwischen Abschnitt "Produktion von ..." und "Neue Aufgaben ..." betreffend Wahrnehmung und Wahrung der Kulturlandpflege und der Ökologie als gemeinwirtschaftliche Leistung).

4. Vorschlag der KoBo: für Schlussredaktion Kommunikationsspezialist/Journalist beziehen (aber erst nach Vernehmlassung, Anm. sda)

5. Den 1. Teil auch als "Separatdruck" herausgeben. Bedingt, dass der Grob Ablauf der LP dargestellt wird. Gesamtwegleitung über web und als Arbeitsordner zum Selbstkostenpreis.

4. Erhalt von Drainagen (Vortrag F. Zollinger an der IRL-Tagung)

FB demande ce qu'il en est dans les autres cantons.

KR voit 3 catégories: là où il y a un bon fonctionnement de l'entretien, là où on ne fait rien et on attend la "catastrophe", et là où on intervient ponctuellement pour réparer où il y a des problèmes (peur des mesures en faveur de la protection de la nature); un montant de 100.-/ha/année est un montant correct pour faire face aux travaux d'entretien des systèmes de drainage; BE ne subventionne pas des PWI de drainages; un projet "Sanierung" arrive actuellement pour un devis de 500-700'000.- (vieux de 30 ans, il faut remplacer des pompes et le système électrique, le reste fonctionne); tous les drainages et assainissements du Canton ne s'écrouleront pas en une fois! Le renouvellement se fera petit à petit dans la durée avec les budgets annuels.

RB rencontre des problèmes d'entretien, comme par exemple des collecteurs remplis à moitié par du calcaire et les paysans s'énervent avec les autorités communales qui doivent assumer l'entretien; avant des travaux, importance d'avoir la vue d'ensemble; év. une LP avant un subventionnement! Attention à la législation sur les eaux: si on renouvelle des conduites de ruisseaux enterrés, alors problèmes; il faut demander des dérogations (mettre en avant l'argument FFF).

PhS: exemple d'un compromis dans le Seeland pour un projet de reconstruction, où d'entrée et spontanément le maître d'ouvrage a proposé 5 ha pour la protection de la nature, ce qui a permis de faire passer le projet sans trop de difficulté.

On se rend compte qu'il y a de grandes différences entre les cantons. On rappelle que le 1/3 FFF en Suisse est drainé!

FB: ZH compte aussi 100.-/ha/année pour les petites interventions et le nettoyage.

On retient que les rénovations de drainages viendront mais pas comme une avalanche; un autre problème est les réseaux de chemins qui sont utilisés différemment que par le passé lorsqu'ils ont été mis en place (les charges des machines et les flux de trafic).

5. Stand der Bewässerung und Bewässerungsbedürftigkeit (Umfrage BLW, Studie Kt. GR)

AS: le délai pour les réponses des cantons échoit aujourd'hui; 9 cantons ont répondu; on se rend compte de la difficulté de donner des quantités d'eau utilisée; pour la suite, OFAG fera un rappel auprès des cantons n'ayant pas répondu; il y aura un rapport de synthèse et une évaluation ; le rapport sortira en hiver.

HPR informe sur une étude GR initiée par l'agriculture vu les sécheresses fréquentes: qu'est-ce qui est nécessaire, qu'est-ce qui est possible, avec une carte cantonale et le calcul des besoins en investissements; un problème reste non-résolu, c'est-à-dire où prendre l'eau? L'étude sera encore complétée ces prochains mois. Le but est de sortir des surfaces et de pouvoir sensibiliser l'OFAG.

AS: l'OFAG prévoit une étude de recherche avec stations fédérales; l'idée est de travailler en accord avec ASASCA sur 3 volets: nécessités-possibilités en matière d'irrigation-arrosage, aspects techniques et effets sur l'environnement; provisoirement selon l'enquête, il n'y a pas de besoin d'améliorer les connaissances sauf du côté des agriculteurs.

Une discussion s'engage sur la qualité de l'eau pour l'arrosage; BE interdit l'utilisation d'eau de boisson et BL ne veut que cela!

Conclusion: attendre évaluation de l'enquête et reprendre la prochaine fois pour voir si étude à lancer, par qui? et financement?

6. Verwendung von Asphalt-Granulat im Wegunterhalt

FB aborde ce point en mentionnant qu'à ZH il y a des interventions parlementaires à ce sujet (aspects économiques, écologiques, etc.).

MW informe qu'il y a aussi une interpellation au niveau fédéral à ce sujet, mais pas pour les chemins ruraux, seulement pour les chemins pédestres; DETEC prépare la réponse.

HPR rappelle qu'il y a eu une étude qui était d'accord avec ces granulats pour les chemins pédestres; aux Grisons, le service n'est pas d'accord avec ces granulats pour les chemins af, car après quelques années, il y a des problèmes; il nous transmet un papier "Ei des Kolumbus".

Conclusion: ce type d'aménagement n'est pas adapté pour les besoins de l'agriculture comme solution durable.

7. Kosten von Submissionsunterlagen

FB: à ZH, la préparation de ces documents est donnée à un bureau qui ne soumissionne pas (les frais sont subventionnés).

HPR: aux Grisons, le canton fait cela gratuitement sur la base d'une étude préliminaire.

KR: dans un cas récent, ce travail fait par un bureau extérieur a coûté 30'000.-; le travail d'évaluation était compris dedans; le poids pour l'évaluation des offres a été fixé à 28% seulement; ces frais sont à charge du syndicat et subventionnés.

PhS: le canton prépare la soumission (coordination AF et cadastre pour combinaison) et c'est gratuit pour le syndicat; les frais géométriques et honoraires pour travaux de construction sont aux environs de 2'500 – 3'500.- / ha, sans la mensuration officielle (env. 1'000.-/ha).

RB: BL va commencer 3 grands projets; y a-t-il des modèles utilisables? (en bilatérale, FB se met à disposition pour documentation ZH).

8. ASV-News

Siehe Aktennotiz von Markus Wildisen (danke!).

Discussion au sujet des "Programmvereinbarungen" pour les remaniements parcellaires: attention que cela ne soit pas plus compliqué que l'arrêté de principe (d'autres instances seront impliquées, y compris les finances) et la coordination risque d'être plus exigeante. Il y aura très prochainement une expérience aux Grisons et une information sera donnée lors d'une prochaine séance.

Pour la prise de position TWW et IVS, par mail à FB qui fait la synthèse (OFAG nous avertit par mail quand la consultation commence pour que nous soyons attentifs en interne dans nos cantons).

9. Verschiedenes

- PhS remet la documentation reçue à Lausanne le 26 septembre dernier de Roland Prélaz-Droux; merci beaucoup! Pour toutes les modifications du plan de zones, le service AF regarde au Registre foncier ce qu'il y a sur les parcelles concernées; une étude de faisabilité est systématiquement engagée pour mettre à jour le foncier en parallèle avec la mise en zone; en fin de procédure, le propriétaire sait ce qui se passe pour son terrain et ce qu'il reçoit de constructible (ex. de la Boironne).
- MW mentionne une journée d'étude qui a eu lieu le 25.8.06 sur cette thématique dans le cadre de l'ASPAN.
- RB revient avec le "Glossar" et les termes à biffer qui ne sont plus utilisés; AS l'a fait et il attend encore un retour côté romand (mail 3.11 RB à PS: Anlässlich der Kommissions Sitzung 'Homepage' vom 2.11.06 habe ich mit Beat Benes besprochen, dass er sich bezüglich den französischen Begriffen der EMA - MAPIS-Übersetzung mit Dir in Verbindung setzt (von Res Schild korrigierte Liste aus unserer Vernehmlassung zur Ergänzung des Glossars in der Homepage). Beat wir sich also bei Dir melden.)

10. Termine

Die nächste KOBO-Sitzung (die 71. Plenarsitzung) findet am 29. März 2007 um 10h15 wiederum in Zürich statt.

Courtemelon, 2. Dezember 2005 / Pierre Simonin